

Passerelle

La lettre de Jouy Environnement et Patrimoine

Février 2012

JEP VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2012

Valoriser la Bièvre pour la rendre plus désirable

Dans un précédent N° de « Passerelle » en janvier 2011, nous écrivions « *Actuellement, où l'on voit la Bièvre, c'est une hideuse fosse bétonnée ...* » pour dénoncer dans le corps de cet article la non prise en compte de la Bièvre comme élément structurant du projet « Cœur de Ville ».

Durant la période de concertation sur le projet municipal, la mairie a reçu les associations pour qu'elles puissent faire valoir leurs critiques. Jouy Environnement et Patrimoine (JEP) qui milite depuis de nombreuses années pour que la Bièvre, facteur identitaire de la vallée, redevienne une rivière propre et désirable, a saisi cette occasion pour présenter son projet, et faire en sorte que la Bièvre soit l'un des éléments structurants du « Cœur de Ville ».

Rivière propre, comme la pureté des eaux vantée par Mme de Maintenon et Oberkampf, beauté des paysages célébrés par des poètes comme Ronsard ou Victor Hugo et pourtant rivière négligée et non valorisée il y a encore quelques mois dans le projet d'aménagement du centre de la Ville de part et d'autre de la voie ferrée (Vieux moulin et parc Oberkampf compris).

Il a fallu rappeler à nos interlocuteurs le plan vert régional d'Île-de-France, le classement de la vallée en 2000, et la nécessité de conjuguer circulation douce et dynamisation du commerce local afin de mettre en scène la Bièvre dans sa traversée de la commune.

Il semblerait que le concept de valorisation de la Bièvre et de ré-appropriation des berges soit aujourd'hui mieux pris en compte, que l'argument avancé depuis plusieurs années sur le manque de financement est momentanément remis du fait de l'intérêt manifesté par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie* et le Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB).

La réunion avec JEP sur ce dossier et le représentant de la commune au SIAVB le 16 décembre 2011, a fait l'objet d'une présentation des objectifs corrigés de l'opération « Cœur de ville ».

Nos propositions en ce qui concerne la Bièvre, semble dorénavant mieux prise en compte tant du côté de la municipalité avec le concours d'un ingénieur paysagiste que du côté du SIAVB en charge de la gestion de la Bièvre.

Une étude de faisabilité sous la responsabilité du SIAVB est en cours, le projet a pour objectif de bien conjuguer les actions du syndicat avec le projet de la municipalité pour valoriser la Bièvre sur notre commune.

Il convient de rester prudent dans l'attente que soient présentés les résultats des études par les entités responsables, souhaitons pour le moins que ce travail puisse améliorer le schéma directeur d'aménagement de la Ville et redonner rapidement à la Bièvre ses lettres de noblesse comme Oberkampf reçut les siennes de Louis XVI en l'an de grâce 1787.

Plan de prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Vingt-neuf ans après les terribles inondations de 1982 et plus récemment lors de l'orage du 14 juillet 2010, nous sommes toujours en attente d'un Plan de prévention des Risques sur l'ensemble de la vallée.

Faut-il attendre une nouvelle catastrophe pour agir, alors que les projets d'urbanisation en cours ou projetés dans le cadre de l'OIN en particulier vont avoir pour conséquences d'augmenter les risques d'inondation

* l'Agence de l'eau Seine-Normandie est un Etablissement public du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

http://www.eau-seine-normandie.fr/fileadmin/mediatheque/presse/Evenements/PANNEAUX_BIEVRE_DEF_BD.pdf

Les nuisances aériennes – Le projet de charte enfin terminé

Le Comité de rédaction de la charte de qualité de l'environnement s'est réuni pour la dernière fois le mardi 23 janvier 2012 sur la base militaire BA 107, Flavien Bazenet et Raymond Le Bourhis représentent notre association au sein de ce Comité. Le projet de charte sera présenté dans quelques semaines à la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) mise en place le 15 décembre 2010 sous la présidence de Monsieur Claude Girault, secrétaire général de la Préfecture des Yvelines. Cette commission est la cheville ouvrière du dialogue entre l'aérodrome, les collectivités et les associations de riverains et de protection de l'environnement. Elle est consultée sur toute question d'importance relative aux incidences de l'exploitation sur les zones affectées par les nuisances de bruit.

La charte qui voit aujourd'hui le jour, engage les partenaires à travailler ensemble et à prescrire les orientations et les améliorations possibles pour diminuer les gênes occasionnées par le trafic aérien militaire.

Quelles sont les avancées de cette charte ?

La charte de qualité de l'environnement de l'aérodrome de Villacoublay s'articule autour de quatre axes principaux.

- Le premier axe a pour but de réduire les nuisances par la recherche de meilleures trajectoires, une augmentation des altitudes, la suppression des vols pouvant être reportés sur un site moins critique et enfin une répartition équitable des gênes occasionnées entre les différentes communes voisines de la base.

- Le second axe cherche à améliorer la communication de la base envers les riverains et à leur fournir les informations nécessaires qui seront demandées. Dans ce cadre un meilleur traitement des plaintes écrites sera également réalisé.

- Le troisième axe instaure une méthode de travail, en concertation avec les riverains et les collectivités locales.

- Enfin le quatrième axe met en place une réflexion avec la création de groupes de travail dont le but sera de proposer des solutions palliatives et innovantes dans le domaine des nuisances sonores.

Jouy Environnement et Patrimoine participera activement aux groupes de travail qui seront mis en place prochainement pour trouver des solutions concrètes. Les groupes de travail étudieront les solutions envisageables à partir des données fournies par la base. Mais aujourd'hui les données disponibles sont limitées. Il semble par exemple impossible d'obtenir de manière précise les trajectoires réellement utilisées par les pilotes. Cependant la base s'engage à être transparente et à répondre au mieux aux demandes qui lui seront faites selon ses moyens.

Afin de constater les évolutions et l'impact des futures solutions, la charte stipule que des mesures de bruit devront être faites par un organisme indépendant. Des discussions sont en cours afin d'installer une station de mesure de bruit autour du périmètre de la base.

Jouy Environnement et Patrimoine reste à votre écoute sur ce sujet et nous espérons que cette charte amorcera la mise en place de véritables solutions et qu'elle ne sera pas seulement une déclaration de bonnes intentions.

La marche de la Bièvre

Le dimanche 13 mai 2012, l'Association de la Marche de la Bièvre organisera sa trentième édition. Elle rassemblera près de 2000 marcheurs sur trois itinéraires entre Paris Notre-Dame et Bièvres, en passant par les étangs de la Minière à Guyancourt et la Cour Roland.

Pour cet événement anniversaire, nous souhaiterions, au nom de JEP, pouvoir faire participer un plus grand nombre de bénévoles dans le balisage/débalisage des tronçons et la sécurité à certains endroits.

Pour les marcheurs :	La marche à la lune :	50 km
	La marche à l'aurore :	28 km
	La marche au soleil :	20 km

Nos sorties 2011

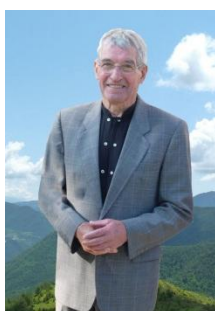
Elles constituent la partie vivante de nos activités et, hormis la coupure des vacances, elles sont mensuelles et alternent entre promenades pédestres en milieu naturel (parc de Sceaux – vallée de la Bièvre entre Jouy et Igny...) et visites urbaines avec un guide professionnel.

L'année écoulée nous a ainsi permis de visiter, à Paris, le quartier de Invalides et Saint-François d'Assise, les ateliers d'artistes autour du parc Montsouris, le cimetière des Batignolles, le « Petit Montrouge ».

Pour nos **sorties 2012**, n'oubliez pas de consulter le Qui Quand Quoi Où ou l'agenda du site Internet de la commune.

oooOOO-----OOOoo

IL N'EST PLUS PARMIS NOUS



Notre ami Georges COULLIAIS nous a quittés le 24 juillet 2011 dans sa 83^{ème} année.

Il fut l'un des plus fidèles animateurs de l'association « Jouy Environnement et Patrimoine », membre fondateur et trésorier.

Toujours présent dans la vie associative et dans l'organisation de manifestations afin de mieux faire connaître le patrimoine architecturale autant qu'environnemental lors de visites et de randonnées sur la commune et ses environs.

Adhésion ou Renouvellement d'Adhésion

Nom :..... Prénom :..... Profession :.....Tél. :.....
Adresse :..... courriel :.....
Adhère ou renouvelle mon adhésion à J.E.P. en tant que membre*.....

Et verse la cotisation annuelle de :.....pour l'année 2012

**Chèque à l'ordre de Jouy.Environnement et Patrimoine (JEP)
Chez Michel COURSON 33 rue Chagnot 78350 Jouy-en-Josas**

*Membre actif :	15 €	Membre bienfaiteur :	38 €	Signature
Couple actif :	27 €	Couple bienfaiteur :	45 €	
Famille active :	38 €	Famille Bienfaitrice :	53 €	